

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU MBAM ET
INOUBOU

COMMUNE D'OMBESSA

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

CENTRE REGION

MBAM AND INOUBOU
DIVISION

OMBESSA COUNCIL

SECRETARIAT GENERAL

000009

DECISION N° ____ /D/C-OMB/SG/SPM/CIPM/2026

Portant attribution du marché de gré à gré relatif au contrôle et la surveillance des travaux de construction de dix neuf (19) dalots en remplacement des buses effondrées avec aménagement des accès et traitement des points critiques sur les axes routiers de raccordement constitués des itinéraires suivants : village bar-boyabogo-village bar eloa-carrefour bombang-hioloa-Hôtel elma- Boyabogo et Egaga-Bouyoumenou pour un linéaire de 27km dans la Commune d'Ombessa, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre, suivant Dossier de Consultation N° 007/DC/C-OMB/CIPM/2026 du 06 janvier 2026.

FINANCEMENT : MINTP/FONDS ROUTIER, EXERCICES 2026, 2027 et 2028

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OMBESSA

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019, portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu** le décret N°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort Territorial ;
- Vu** le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** le décret N°2025/355 du 22 juillet 2025 portant nomination des préfets dans lequel Monsieur NDONDO NDONGO Jean Lazare a été nommé Préfet du Département du Mbam et Inoubou ;
- Vu** l'arrêté N°000137/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Ombessa, Département du MBAM et INOUBOU, Région du Centre ;
- Vu** la Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu** la lettre N°10291/L/MINTP/SG/DGET-DPPN/CP/CEA4 du 15 décembre 2025 portant notification des ressources pour la mise en œuvre d'un projet inscrit dans le programme 2026 sur financement Fonds Routier ;
- Vu** la lettre N°000062/L/C/OMB/SG/SAG/2026 du 02 juin 2026 relative à la demande d'actualisation de l'autorisation de passation de gré à gré le marché du contrôle et de la surveillance des travaux de construction de dix neuf (19) dalots en remplacement des

buses effondrées, incluant l'aménagement des accès et le traitement des points critiques sur les axes routiers de raccordement constitués des itinéraires suivants : village bar-boyabogo-village bar eloa-carrefour bombang-hiola-eloa-Hôtel elma-Boyabogo et Egaga-Bouyoumenou pour un linéaire de 27km ;

Vu la lettre N°04327-26/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/CE6/BYJ du 29 juin 2026 relative à l'accord du renouvellement de l'autorisation de passation de gré à gré le marché du contrôle des travaux de construction de dix neuf (19) dalots en remplacement des buses effondrées, incluant l'aménagement des accès et le traitement des points critiques sur les axes routiers de raccordement constitués des itinéraires suivants : village bar-boyabogo-village bar eloa-carrefour bombang-hiola-eloa-Hôtel elma- Boyabogo et Egaga-Bouyoumenou pour un linéaire de 27km ;

Vu le dossier de consultation N° 007/DC/C-OMB/CIPM/2026 du 06 janvier 2026;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire du marché suivant :

N°	SOUSSIONNAIRE	MARCHE	MONTANT HORS TAXE (en FCFA)	MONTANT TTC(en FCFA)	DELAI D'EXECUTION
01	ETS MOINAN HOLDING	contrôle et surveillance des travaux de construction de dix neuf (19) dalots en remplacement des buses effondrées avec aménagement des accès et traitement des points critiques sur les axes routiers de raccordement constitués des itinéraires suivants : village bar- boyabogo- village bar eloa-carrefour	20 125 780	23 999 993	Exercice 2026 :05 mois
					Exercice 2027 :05 mois
					Exercice 2028 : 05 mois

		bombang- hiola-eloa- Hôtel elma- Boyabogo et Egaga- Bouyoumenou pour un linéaire de 27km dans la Commune d'Ombessa, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre			
--	--	---	--	--	--

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ombessa, le **16 JUL 2026**

AMPLIATIONS

- MINMAP,
- MINTP
- ARMP,
- Président CIPM,
- Intéressé,
- Affichage/Archives.

Le Maire



Dr Eric Fabrice KEDI MOUKO

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU MBAM ET
INOUBOU

COMMUNE D'OMBESSA

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

CENTRE REGION

MBAM AND INOUBOU
DIVISION

OMBESSA COUNCIL

SECRETARIAT GENERAL

000009

N° ----/C/C-OMB/SPM/2026

Ombessa, le 16 JUL 2026

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES N°07/DC/C-OMB/CIPM DU 05 JANVIER 2026 RELATIF AU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX NEUF (19) DALOTS EN REMPLACEMENT DES BUSES EFFONDREES AVEC AMENAGEMENT DES ACCES ET TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES SUR LES AXES ROUTIERS DE RACCORDEMENT CONSTITUES DES ITINERAIRES SUIVANTS: VILLAGE BAR-BOYABOGO-VILLAGE BAR ELOA-CARREFOUR BOMBANG-HIOLA-ELOA-HOTEL ELMA-BOYABOGO ET EGAGA-BOUYOUMENOU POUR UN LINEAIRE DE 27KM DANS LA COMMUNE D'OMBESSA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

Le Maire de la Commune d'Ombessa, Maître d'Ouvrage,
communiqué :

L'établissement ci-dessous est déclaré adjudicataire du marché ci-après :

N°	SOUMISSIONNAIRE	MARCHE	MONTANT HORS TAXE (en FCFA)	MONTANT TTC(en FCFA)	DELAI D'EXECUTION
01	ETS MOINAN HOLDING	contrôle et surveillance des travaux de construction de dix neuf (19) dalots en remplacement des buses effondrées	20 125 780	23 999 993	Exercice 2026 :05 mois Exercice 2027 :05 mois Exercice 2028 : 05 mois

		avec aménagement des accès et traitement des points critiques sur les axes routiers de raccordement constitués des itinéraires suivants : village bar- boyabogo- village bar eloa-carrefour bombang- hiola-eloa- Hôtel elma- Boyabogo et Egaga- Bouyoumenou pour un linéaire de 27km dans la Commune d'Ombessa, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre			
--	--	---	--	--	--

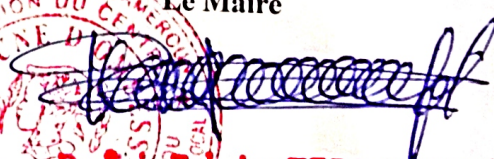
La prestation objet dudit marché sera exécutée dans les délais prévus sur le tableau ci-dessus à compter de la date de notification de l'ordre de service.

Le représentant de cet Etablissement est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la **Mairie d'Ombessa**, pour l'établissement du marché.

Ampliations :

- MINMAP;
- ARMP;
- MINDDEVEL;
- SOPECAM;
- Affichage;
- Archives/Chrono.

Le Maire


Dr Eric Fabrice KEDI MOUKO

